

## AVIS DE RÉTROCESSION

Publication effectuée en vertu de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche  
Maritime,  
relatif à la publication des décisions de rétrocession

Numéro unique pour tous  
les  
services de la Safer  
Occitanie  
09 70 10 20 30

### SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège  
Aude  
Aveyron  
Gard  
Gers  
Haute-Garonne  
Hautes-Pyrénées  
Hérault  
Lot  
Lozère  
Pyrénées-Orientales  
Tarn  
Tarn-et-Garonne

### SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement  
et Environnement

Propriétés Rurales

SIÈGE SOCIAL  
10, chemin de la Lacade  
Auzeville-Tolosane  
BP 22125  
31321 Castanet-Tolosan  
Cedex  
Tél : 09 70 10 20 30  
service-accueil@safer-  
occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624

€

RCS TOULOUSE  
SIREN 086 120 235  
APE : 4299 Z

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie 20/12/2024 	Date d'envoi par la SAFER : 17/12/2024
--	---	---

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'à la suite d'une acquisition amiable, elle a procédé, selon les précisions ci-après, à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

**Dossier : RS 31 24 0239 01**

**Parcellaire : Lherm (31) : - BOUSQUET : C0624 - C0623**

**Superficie totale du dossier : 13 ha 85 a 84 ca**

**Attributaire : GFA PLAN B**

**Motivation du choix :** L'attribution de ce bien contribue à l'agrandissement de l'exploitation grandes cultures, élevage équin et engraissement de porcs (en cours de conversion en Agriculture Biologique) de la SCEA L'ECURIE, représentée par Madame Caroline MONNÉ valorisant une SAUP de 115 ha, via une mise à disposition par le GFA Plan B (représenté par également par Caroline MONNÉ).

Cette attribution permet de maintenir et de développer les productions agricoles.

**Conditions financières : 162 400,00 € TTC -**

---

**Dossier : RS 31 24 0263 01**

**Parcellaire : Lherm (31) : - BOUSQUET : C0622**

**Superficie totale du dossier : 1 ha 23 a 11 ca**

**Attributaire : GFA PLAN B**

**Motivation du choix :** L'attribution de ce bien contribue à l'agrandissement de l'exploitation grandes cultures, élevage équin et engraissement de porcs (en cours de conversion en Agriculture Biologique) de la SCEA L'ECURIE, représentée par Madame Caroline MONNÉ valorisant une SAUP de 115 ha, via un bail rural par le GFA Plan B (représenté par également par Caroline MONNÉ).

Cette attribution permet de maintenir et de développer les productions agricoles.

**Conditions financières : 13 440,00 € TTC -**